

COMPTE RENDU DES AGORAS DES QUARTIERS – HAUT MAZET

Les 11 et 18 Janvier 2023 à la Maison de Quartier de la Tuilerie

Madame BACHMAN et les élus de l'équipe municipale présentent la démarche de démocratie participative de l'Agora des quartiers.

Echanges avec les habitants présents :	Intervention Municipalité
Souhait de modifier les horaires de passage des ramassages des ordures ménagères. Il serait plus judicieux de prévoir les tournées en fin de journée, plutôt que le matin. Cela éviterait que les containers soient remplis toute la nuit, diminuerait les odeurs et les dégâts en cas de feu de poubelles	<i>Etablissement d'un courrier par la ville auprès de la Métropole, gestionnaire de la collecte des déchets.</i>
Revoir l'accessibilité des trottoirs au niveau de la ZAC de Lavalduc et de l'avenue Bérégovoy. Difficulté pour les personnes souffrant de handicap de pouvoir circuler.	<i>Les services techniques et la Police Municipale sont missionnés pour l'établissement d'un rapport et d'une étude d'amélioration.</i>
Etat des collecteurs des eaux pluviales au niveau de l'avenue Bérégovoy.	<i>Solliciter le service ALLÔ MAIRIE (Tél : 0800 400 825), afin que celui-ci puisse intervenir rapidement et de manière précise sur les lieux ciblés.</i>
Réfection de la route au niveau des rues du Galéjon et des Hespérides.	<i>Les services municipaux vont se rendre sur place pour contrôler l'état de la chaussée.</i>
L'éclairage public ne priorise pas assez les passages piétons	<i>La Municipalité a déjà mis en place un travail d'amélioration des candélabres (avec détecteur). La commune subit aussi l'augmentation des coûts d'électricité et met en place des mesures d'économie d'énergie, des quartiers de la ville sont progressivement éteints entre 23h00 et 05h00.</i>

<p>Possibilité d'installer un abri de bus, au niveau du dernier arrêt sur l'avenue Bérégovoy direction d'Istres. Les usagers ne sont pas à l'abri en cas de mauvais temps.</p>	<p><i>Demande au service du Pôle Développement de la ville, de se rendre sur place, pour une étude de faisabilité d'implantation d'un abri bus.</i></p>
<p>Les rodéos motos et sentiment de vitesse excessive des automobiles au niveau de l'avenue Bérégovoy, chemin du Mazet et au stade Parsemain.</p>	<p><i>La police Municipale va mettre en place un radar pédagogique Métis sur l'avenue Pierre Bérégovoy, pendant une période définie. En découlera une analyse des passages.</i></p>
<p>La vitesse excessive des chauffeurs de bus au niveau des passages piétons niveau Bérégovoy. Demande de mise en place de plateau traversant afin de réduire la vitesse</p>	<p><i>Demande d'établissement d'un courrier auprès de la compagnie de transport, afin de signaler la vitesse de conduite des chauffeurs de bus.</i></p>
<p>Sentiment d'abandon de la part du bailleur SFHE, au niveau de la Place du relai. Le bailleur n'intervient pas lors de demandes de réparation (problème d'inondation et infiltration dans un logement, porte d'entrée cassée, squat des garages par les jeunes, porte de garage cassée).</p>	<p><i>Le service Citoyenneté va se rapprocher des bailleurs afin que celui-ci accompagne mieux les demandes des habitants.</i></p>
<p>Le mensuel municipal n'est pas toujours distribué dans la quartier (Bât B place du relais). Il précise qu'il a téléphoné au service de la mairie.</p>	<p><i>Information relayée auprès du service communication de la ville, afin de vérifier et veiller à la distribution optimale du mensuel.</i></p>
<p>Problèmes de stationnement sur les places PMR dans le quartier, surtout entre 12h00 et 14h00.</p>	<p><i>La Police Municipale va intensifier ses patrouilles pendant ces périodes horaires. Ne pas hésiter à téléphoner à la Police Municipale (Tél 04 42 47 71 29 7jours/7 et 24h/24).</i></p>

<p>Problème des jeunes qui se garent près du parking du Centre Aéré. Ceux-ci créent des nuisances (musique forte, déchets laissés sur place, consommations diverses). Souhait d'apposer des panneaux d'interdiction de stationner ou d'installer une barrière.</p>	<p><i>La Police Municipale va intensifier ses patrouilles sur le secteur. Ne pas hésiter à téléphoner à la Police Municipale (Tél 04 42 47 71 29 7jours/7 et 24h/24). Le service Médiation va intensifier ses passages sur le secteur.</i></p>
<p>Les regroupements de jeunes se font dans les parkings des bâtiments, créant des nuisances (sonores et déchets). Les bailleurs sont avertis des dégradations des portes de garages, mais n'interviennent pas ou peu.</p>	<p><i>Une réflexion va être mise en place afin de faire en sorte que les bailleurs sociaux interviennent plus rapidement.</i></p>
<p>Vitesse excessive d'un bon nombre de chauffeurs (voitures et bus) et non-respect des priorités à droite au niveau de la rue des Chatons</p>	<p><i>La police Municipale va mettre place d'un radar pédagogique Métis sur la rue des Chatons, pendant une période définie. En découlera une analyse des passages.</i></p>
<p>Les jeunes roulent vite en moto, font des acrobaties sur une roue, prennent les ronds-points à l'envers dans la rue des Mirmillons.</p>	<p><i>La Police Municipale a expliqué ses stratégies d'interception et de saisie des motos en toute sécurité (5 saisies et destructions en 2022).</i></p>

Un retour est fait sur les autres contributions au questionnaire et plus particulièrement sur les plateaux sportifs.

- Divers projets sont portés par la municipalité :
 - Projet Plan Vélo (Coulée Verte) est en cours depuis plusieurs mois. Permettra de relier différentes villes (Port Saint Louis du Rhône, Fos-sur-Mer, Port-de-Bouc, Istres, Grans, Miramas) à vélo.
 - Projet d'implantation de nouveaux terrains de sport en pratique libre à Parsemain (padel, basket, foot à 5).
 - Volonté de mettre en place une nouvelle discipline sportive sur la commune : la Boxe Anglaise. Cette activité devrait être basée près du Gymnase des Carabins.
 - Les services des Sports ainsi que le Pole Développement se rendront sur les différents plateaux sportifs du quartier afin de relever les différentes améliorations à apporter.

Fos-sur-Mer, le 28/03/2023